

Solvac

Société anonyme
Rue de Ransbeek 310 - B-1120 Bruxelles – Belgique
External Communications and Investor Relations
Tél. + 32 2 639 66 30
Fax + 32 2 639 66 31
www.solvac.be

Communiqué de P_{resse}

Information réglementée

Embargo, le 12 décembre 2014 à 17h40 (Bruxelles)

Solvac S.A. Dividende total 2014 inchangé par rapport à 2013

Le Conseil d'Administration de Solvac S.A. a décidé de mettre en paiement un second acompte de dividende. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale, cet acompte vaudra solde pour l'exercice 2014.

Ce second acompte, qui sera mis en paiement le 29 décembre 2014, s'élève à 1,89 € brut par action.

Compte tenu du premier acompte décidé en août, le dividende total 2014 est inchangé par rapport à 2013, à savoir 4,72 € brut par action.

<i>Dividende brut en €</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
1 ^{er} acompte	2,72	2,83
2 ^{ème} acompte	2,00	1,89
Total	4,72	4,72

Cette évolution est conforme à celle du dividende de Solvay S.A. (exercice 2013 par rapport à l'exercice 2012).

En bourse, les actions se traiteront "dividende détaché" à partir du 16 décembre 2014.

Calendrier des dividendes 2015

- Le 27 août 2015 : mise en paiement du premier acompte du dividende de l'exercice social 2015
- Le 24 décembre 2015 : mise en paiement du second acompte du dividende de l'exercice social 2015

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

Solvac S.A.

Adresse courrier :
Rue des Champs Elysées, 43 - 1050 Bruxelles
Tél. : 32/2/639.66.30
Fax : 32/2/639 66 31
Mail : investor.relations@solvac.be